

CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

Rapport financier semestriel

2019

CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

Sommaire

Attestation du responsable du rapport financier semestriel.....	1
Rapport semestriel d'activité	2
Comptes individuels.....	3
Rapport du commissaire aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels individuels au 30 juin 2019	9

ATTESTATION DU RESPONSABLE

du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Carpinienne de Participations, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2019 et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre parties liées.

Paris, le 19 juillet 2019

Didier LÉVÊQUE
Président-directeur général

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

A/ Informations générales

Carpinienne de Participations est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur Euronext Paris, compartiment C.

Les états financiers semestriels au 30 juin 2019 reflètent la situation comptable de la société et ont été établis conformément à l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier. Ils ont fait l'objet d'un examen limité de la part de notre commissaire aux comptes.

En date du 19 juillet 2019, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers semestriels de la société pour le semestre se terminant le 30 juin 2019.

Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers au 31 décembre 2018.

Les états financiers de la société Carpinienne de Participations pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont disponibles sur simple demande au siège de la société (83, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris), ou sur le site internet www.carpinienne-de-participations.fr.

B/ Commentaires sur les données chiffrées

Le tableau d'activité et de résultats au 30 juin 2019 a été établi suivant les règles comptables en vigueur.

Les méthodes d'évaluation sont identiques à celles retenues pour l'élaboration des comptes annuels.

Le résultat financier s'élève à 932 K€ contre un montant de 933 K€ au 30 juin 2018. Il inclut notamment 1 096 K€ au titre des dividendes de Foncière Euris.

La société Finatis, société mère de la société Carpinienne de Participations, et la société Foncière Euris, dont la société Carpinienne de Participations détient 5,13% du capital, ont demandé et obtenu, par jugements du 23 mai 2019, l'ouverture de procédures de sauvegarde pour une période de 6 mois éventuellement renouvelable.

Dans le cadre de la procédure de sauvegarde de la société Foncière Euris, il n'a pas pu être procédé au paiement du dividende de 2,15 euros par action au titre de l'exercice 2018 tel que décidé par l'assemblée générale des actionnaires de Foncière Euris en date du 16 mai 2019. Les dispositions légales relatives à la sauvegarde interdisent en effet le règlement par Foncière Euris pendant la période d'observation des créances nées antérieurement à l'ouverture de cette procédure.

Le dividende comptabilisé en compte de résultat (soit un montant global de 1 096 K€ pour Carpinienne de Participations) a donné lieu à une déclaration de créance au passif de la société Foncière Euris.

Les titres Foncière Euris inscrits à l'actif du bilan et la créance de dividende n'ont pas fait l'objet de dépréciation dans les comptes semestriels de la société Carpinienne de Participations.

Le résultat net après impôt se solde ainsi par un bénéfice de 873 K€, contre un bénéfice de 878 K€ pour le premier semestre 2018.

C/ Activité de la société au cours du semestre écoulé

La société Carpinienne de Participations a poursuivi durant le 1^{er} semestre 2019 la gestion de ses titres de participation.

En date du 3 mai 2019, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de verser un dividende de 2 € par action au titre de l'exercice 2018. Le montant correspondant, soit 638 K€, a été mis en paiement le 16 mai 2019.

D/ Évolution prévisible de l'activité au cours de l'exercice

La société Carpinienne de Participations devrait poursuivre la gestion de ses titres de participation. Les perspectives de la société Carpinienne de Participations seront liées à celles de la société Foncière Euris, dont le plan de sauvegarde est en cours d'élaboration.

COMPTES INDIVIDUELS

au 30 juin 2019

Bilan	4
Compte de résultat	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Annexe aux comptes individuels	7

Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	Brut	Amort. ou dépréciations	Net 30/06/2019	Net 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières :				
• Titres de participation	29 008		29 008	29 008
• Créances rattachées aux participations	1 096		1 096	
• Prêts				
<i>Sous total</i>	30 104		30 104	29 008
Total de l'actif immobilisé	30 104		30 104	29 008
ACTIF CIRCULANT				
Créances clients et comptes rattachés	3		3	4
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	356		356	4
Total de l'actif circulant	359		359	8
Comptes de régularisation et assimilés				1
Total de l'actif	30 463		30 463	29 017

PASSIF (en milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	4 787	4 787
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 723	1 723
Réserve légale	486	486
Réserves statutaires ou contractuelles	443	443
Réserves réglementées	78	78
Autres réserves	2 565	2 565
Report à nouveau	826	780
Résultat de la période	873	684
Total des capitaux propres	11 781	11 546
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28	4
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 654	17 467
Total des dettes	18 682	17 471
Comptes de régularisation et assimilés		
Total du passif	30 463	29 017

Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats et charges externes	59	55	88
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et charges sociales			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation	59	55	88
Résultat d'exploitation	(59)	(55)	(88)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations	1 096	1 096	1 096
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciation et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Autres produits financiers	3	3	7
Total des produits financiers	1 099	1 099	1 103
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées	167	166	331
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Autres charges financières			
Total des charges financières	167	166	331
Résultat financier	932	933	772
Résultat courant avant impôt	873	878	684
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-
Résultat exceptionnel			
Produit (charge) d'impôt sur les bénéfices			
Résultat net de la période	873	878	684

Tableau des flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
RÉSULTAT NET	873	878	684
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :			
Dotations aux amortissements et provisions			
Reprises de provisions			
Plus et moins-values de cession			
Subventions virées au résultat			
Capacité d'autofinancement	873	878	684
Variation nette exploitation	(1072)	20	(3)
<i>Variation des Créances d'exploitation</i>	(1096)		
<i>Variation des Dettes d'exploitation</i>	24	20	(3)
Variation nette hors exploitation	1189	(258)	(42)
<i>Variation des créances hors exploitation</i>	1	2	1
<i>Variation des dettes hors exploitation</i>	1187	(261)	(43)
<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	1	1	
Autres			
Variation du besoin en fonds de roulement	117	(238)	(45)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	990	640	639
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décassements / acquisition immobilisations corporelles et incorporelles			
Encaissements / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Subventions d'investissement encaissées			
Décassements / acquisition actifs financiers			
Encaissements / cession actifs financiers			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement			
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports			
Dividendes versés aux actionnaires	(638)	(638)	(638)
Encaissements provenant d'emprunts			
Remboursement d'emprunts			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(638)	(638)	(638)
VARIATION DE TRÉSORERIE	352	2	1
Trésorerie à l'ouverture	4	3	3
Trésorerie à la clôture	356	5	4

Annexe aux comptes individuels

(en milliers d'euros)

I. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes individuels semestriels arrêtés au 30 juin 2019 ont été établis conformément aux principes, normes et méthodes comptables définis par le Plan Comptable Général conformément au règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les éléments d'informations qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

II. Commentaires sur les données chiffrées

La société Finatis, société mère de la société Carpinienne de Participations, et la société Foncière Euris, dont la société Carpinienne de Participations détient 5,13% du capital, ont demandé et obtenu, par jugements du 23 mai 2019, l'ouverture de procédures de sauvegarde pour une période de 6 mois éventuellement renouvelable.

Dans le cadre de la procédure de sauvegarde de la société Foncière Euris, il n'a pas pu être procédé au paiement du dividende de 2,15 euros par action au titre de l'exercice 2018 tel que décidé par l'assemblée générale des actionnaires de Foncière Euris en date du 16 mai 2019. Les dispositions légales relatives à la sauvegarde interdisent en effet le règlement par Foncière Euris pendant la période d'observation des créances nées antérieurement à l'ouverture de cette procédure.

Le dividende comptabilisé en compte de résultat (soit un montant global de 1 096 K€ pour Carpinienne de Participations) a donné lieu à une déclaration de créance au passif de la société Foncière Euris.

Les titres Foncière Euris inscrits à l'actif du bilan et la créance de dividende n'ont pas fait l'objet de dépréciation dans les comptes semestriels de la société Carpinienne de Participations.

III. Notes sur le bilan - Actif

Mouvements de l'actif immobilisé

(en milliers d'euros)	Valeur Brute au 01/01/2019	Augmentation	Diminution	Virement de compte à compte	Valeur Brute au 30/06/2019	Dont entreprises liées
Terrains						
Titres de participation (a)	29 008				29 008	29 008
Créances rattachées aux participations (b)		1 096			1 096	1 096
Total	29 008	1 096			30 104	30 104

(a) Les titres de participation comprennent 509 947 actions Foncière Euris pour un montant de 29 008 K€ représentant 5,13% du capital.

(b) Le montant correspond à la créance de dividende à recevoir de Foncière Euris décidé par l'assemblée générale du 16 mai 2019.

Les titres de participation comprennent 509 947 actions Foncière Euris pour un montant de 29 008 K€, évaluées sur la base de leur valeur d'utilité telle que définie par le Plan comptable général (article 221-3). La valeur d'utilité a fait l'objet d'une évaluation sur la base de la méthode de l'actif net réévalué détaillée dans les comptes annuels, n'intégrant pas le critère du cours de Bourse, et n'a pas donné lieu à constatation d'une perte de valeur au 30 juin 2019. À titre d'information, sur la seule base du cours de Bourse moyen de Foncière Euris du mois de juin 2019, la valorisation boursière des titres Foncière Euris détenus par la société Carpinienne de Participations serait de 7 472 K€.

IV. Notes sur le bilan - Passif

1. Capitaux propres

Le capital social s'élève à 4 787 K€. Il est composé de 319 109 actions ordinaires de 15 euros de valeur nominale.

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Capitaux propres au 31 décembre 2017	11 500 K€
Résultat du premier semestre 2018	878 K€
Distribution du dividende 2017	(638) K€
Capitaux propres au 30 juin 2018	11 740 K€
Résultat du deuxième semestre 2018	(194) K€
Capitaux propres au 31 décembre 2018	11 546 K€
Résultat du premier semestre 2019	873 K€
Distribution du dividende 2018 *	(638) K€
Capitaux propres au 30 juin 2019	11 781 K€

* Tel qu'approuvé par l'Assemblée générale du 3 mai 2019 des actionnaires de Carpinienne de Participations

2. Dettes

Les dettes d'exploitation sont à moins d'un an et concernent les entreprises liées pour 22 K€.

Les autres dettes sont à moins d'un an et concernent intégralement des entreprises liées.

V. Notes sur le compte de résultat

Le résultat financier est composé intégralement d'opérations avec des entreprises liées.

VI. Autres informations

La société n'a employé aucun salarié au cours du semestre.

Les comptes de la société Carpinienne de Participations sont inclus par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Finatis.

La société Carpinienne de Participations fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Finatis, la convention d'intégration prévoit que Carpinienne de Participations calcule sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

*sur l'examen limité des comptes semestriels individuels
au 30 juin 2019*

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application des articles L. 232-7 du code de commerce et L.451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels individuels de la société CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels individuels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels individuels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre, ainsi que du résultat du semestre écoulé.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-avant, nous attirons votre attention sur la note « II. Commentaires sur les données chiffrées » de l'annexe des comptes semestriels individuels qui expose les conséquences de la procédure de sauvegarde de la société Foncière Euris sur le dividende à recevoir au titre de l'exercice 2018.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels individuels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels individuels.

Fait à Paris, le 19 juillet 2019

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES

Laurent BRUN